

Rapport d'activités



Du 1^{er} avril 2015 au 31 mars 2016

Table des matières

1.	Mot du président du conseil d'administration de Forêt Hereford	3
2.	Mise en contexte.....	4
3.	Conseil d'administration.....	6
4.	Table Foresterie Conservation	11
5.	Table des usagers	12
6.	Faits saillants de l'année 2015-2016	14
7.	À venir en 2016-2017	21
8.	Vision globale de Forêt Hereford Inc.	22
9.	Revue de presse 2015-2016.....	25



Assemblée générale annuelle de Forêt Hereford inc., le 15 juin 2015, au centre communautaire de St-Herménégilde

1. Mot du président du conseil d'administration de Forêt Hereford



C'est avec fierté que je vous présente ce troisième rapport annuel de Forêt Hereford inc. qui souligne la deuxième année complète d'activités pour notre organisme en tant que gestionnaire de la Forêt communautaire Hereford, grande propriété de plus de 5 600 ha. Nous ne faisons que commencer le travail mais déjà, les projets se multiplient et on voit naître un organisme aux approches uniques au Québec.

L'année 2015-2016 aura soufflé un vent de renouveau parmi les personnes impliquées. Nous avons eu deux nouveaux administrateurs et des participants se sont ajoutés à nos deux Tables consultatives. Aussi, l'implication et la surveillance se sont accrues ; vous êtes maintenant nombreux à être nos yeux sur le terrain et à avoir à cœur l'intégrité de ce territoire unique.

Cette année aura été la plus remplie de notre courte existence! De nombreux projets ont été entamés, dont notre démarche de planification intégrée et de zonage fonctionnel, ainsi que le projet de crédit carbone nommé «projet forestier Pivot». Concernant ce dernier projet, il s'agit certes d'un investissement important pour notre organisation, mais un investissement qui nous permettra d'accroître nos efforts de conservation. Surtout, ce projet débordera de notre territoire et fera rayonner notre organisme de bienfaisance, en rendant le projet Pivot accessible aux autres propriétaires de boisés privés. Notons aussi la réalisation du projet de ski de montagne, par Circuits Frontières, et l'obtention de la certification forestière FSC, aux côtés d'AFA des Sommets.

Je ne saurais terminer sans parler du projet d'interconnexion avec le New Hampshire d'Hydro-Québec. Beaucoup d'heures ont été investies en 2015-2016 afin de bien expliquer notre contexte au promoteur du projet, et le travail se poursuivra en 2016-2017. Par notre implication dans la planification de ce projet, nous nous assurons du respect de nos obligations envers les donateurs (Famille Tillotson) et de nos obligations de protection (garanties par la servitude de conservation forestière dont Conservation de la nature Canada est fiduciaire), tout cela dans le respect du caractère communautaire de notre mission de bienfaisance. Je termine en saluant, encore une fois, l'implication des nombreux citoyens et intervenants ayant à cœur la réussite de ce modèle communautaire unique.

Richard Belleville

Maire d'East Hereford et Président du conseil d'administration de Forêt Hereford inc.

2. Mise en contexte

La protection de la Forêt communautaire Hereford s'inscrit dans un cadre plus vaste où le maintien de la connectivité forestière au sein de l'aire naturelle des Montagnes Blanches constitue un objectif de conservation de premier rang.

Le territoire de la Forêt communautaire Hereford, de près de 5 600 ha, est localisé dans la chaîne appalachienne et occupe la majeure partie du massif montagneux formé par les monts Hereford, Goblet et Green Goblet. Il se situe au cœur d'un important noyau forestier qui s'étend sur une superficie d'environ 7 793 ha. La protection de ce grand noyau forestier, non fragmenté par un réseau de routes et chemins publics, est essentielle au maintien d'un corridor naturel assurant la connectivité entre les grands massifs forestiers situés de part et d'autre de la frontière canado-étatsunienne. Ce noyau forestier abrite une riche diversité faunique et floristique, dont plusieurs espèces en situation précaire apparaissant sur la liste des espèces menacées, vulnérables ou susceptibles d'être ainsi désignées au Québec. De plus, la Forêt communautaire Hereford est localisée à la limite de trois bassins versants. Les nombreux ruisseaux et milieux humides présents sont des écosystèmes indispensables au maintien de la qualité et de la quantité d'eau dans ces bassins versants situés en partie sur le fonds servant, en plus de représenter des habitats indispensables à de nombreuses espèces.

Il existe trois tenures différentes dans la Forêt communautaire :

- Le fonds dominant de la servitude de conservation forestière, en voie de devenir la Réserve naturelle Neil et Louise Tillotson, propriété de Conservation de la Nature Canada (environ 250 ha);
- Le fonds servant de la servitude de conservation forestière, propriété de Forêt Hereford inc. (environ 5 000 ha), dont les conditions de mise en valeur et de protection sont dictées dans l'acte de servitude;
- Les propriétés excédentaires, pouvant être destinées à différentes formes de mise en valeur, en fonction de différentes conditions et des lois et règlements les régissant (environ 350 ha), détenues par Forêt Hereford inc.

La mission de Forêt Hereford est de :

« détenir et de gérer le mont Hereford et les terres adjacentes de manière à en améliorer le capital écologique et naturel afin que la propriété soit un laboratoire autofinancé de gestion intégrée des ressources naturelles au bénéfice de la communauté, de manière à favoriser le rayonnement du projet et ses retombées sur la qualité de vie des citoyens ainsi que sur le développement régional à l'extérieur des limites de la propriété. »

Les **principes du modèle de foresterie communautaire** qui ont inspiré le développement de la gouvernance au mont Hereford sont les suivants :

- o La forêt communautaire est gérée et détenue par une entité municipale, ou un organisme à but non lucratif, au profit des communautés concernées;
- o Le processus d'acquisition, la structure de gestion et le processus décisionnel garantissent la participation de la communauté;
- o L'implication de la communauté assure la protection et l'accès aux bénéfices et aux retombées de la forêt, tant écologiques qu'économiques;
- o Les hautes valeurs de conservation de la forêt sont protégées à perpétuité par la signature d'une servitude de conservation forestière, assurant notamment un aménagement forestier durable.

La montagne est au service de la communauté et la communauté est au service de la montagne.

En plus de sa mission et des principes de son modèle, la gestion courante de Forêt Hereford inc. est également dictée par les **fins de bienfaisance** de l'organisme, dont le statut avait été longuement réfléchi afin de pouvoir recevoir les propriétés forestières sous forme de dons et afin de maintenir les revenus d'impôts fonciers des deux municipalités concernées. Ces fins de gouvernance impliquent et obligent à:

- o Acquérir et détenir le mont Hereford afin de conserver l'équilibre écologique et floristique de la forêt et d'assurer la conservation perpétuelle de sa biodiversité;
- o Mettre en valeur la richesse écologique du territoire de la Forêt communautaire par le biais de panneaux d'interprétation afin d'initier le public aux principes et méthodes de base pour la conservation et la restauration de la forêt;
- o Régénérer les portions de territoires forestiers dégradés (...);
- o Effectuer de la recherche fondamentale ou appliquée relativement à la forêt et à l'aménagement forestier durable et en disséminer les résultats;
- o Maintenir et développer sur le site un réseau de sentiers, permettant au public de pratiquer des activités physiques telles que le vélo de montagne, la randonnée pédestre et l'ornithologie;
 - o Remettre des fonds à des organismes de bienfaisance enregistrés (...) qui effectuent de la recherche appliquée sur la forêt, la faune ou la flore.



Gros arbre, attribut de vieille forêt, conservé lors des travaux d'aménagement forestier de 2015-2016

Ces fins de bienfaisance sont très importantes et doivent teinter l'ensemble des activités courantes de Forêt Hereford inc. Les activités réalisées en 2015-2016 sont donc présentées en fonction de ces fins de bienfaisance.

La structure de gouvernance de la Forêt communautaire Hereford est composée du conseil d'administration de Forêt Hereford inc. et de deux tables consultatives, soit la Table Foresterie Conservation et la Table des Usagers. Au total, en 2015-2016, ce sont plus de **400 heures** d'implication qui ont été consacrées uniquement aux rencontres officielles des trois structures de gouvernance de la Forêt communautaire.



Salamandre sombre du Nord, au printemps 2016, retrouvée dans une traverse temporaire de cours d'eau aménagée pour les travaux forestiers de l'été 2015.

3. Conseil d'administration

Composition du conseil d'administration :

Siège no. 1	Représentant de la municipalité d'East Hereford	Richard Belleville, président
Siège no. 2	Représentant de la municipalité de Saint-Herménégilde	Gérard Duteau, administrateur
Siège no. 3	Représentant de la MRC de Coaticook	Sara Favreau-Perreault, secrétaire
Siège no. 4	Représentant nommé par le conseil d'administration	Pierre Goulet (<i>à partir d'octobre 2015</i>)
Siège no. 5	Représentant de la Table des usagers	André Desrosiers
Siège no. 6	Représentant de la Table des usagers	David Lauzon, Président de la Table des Usagers
Siège no. 7	Représentant de la Table Foresterie Conservation	Lise Beauséjour, présidente de la Table Foresterie Conservation (<i>à partir de janvier 2016</i>) ¹
Siège no. 8	Représentant des membres réguliers	Daniel Fecteau, administrateur

¹ Sylvain Lemay a occupé ce siège d'administrateur d'avril 2015 à janvier 2016.

À ces neuf administrateurs s'ajoutent deux professionnels :

- Sylvie Harvey, trésorière
- Dany Senay, ingénieur forestier et directeur

Forêt Hereford inc. peut également compter au quotidien sur la collaboration des employés de la MRC de Coaticook, dont plusieurs sont impliqués dans différents dossiers, et des employés des Municipalités d'East Hereford et de Saint-Herménégilde.



Présence policière dans la Forêt Hereford à l'automne 2015.

Entre le 1^{er} avril 2015 et le 31 mars 2016, le conseil d'administration a tenu huit (8) rencontres. Voici un survol des principaux dossiers traités par le conseil d'administration et le directeur de Forêt Hereford inc. dans la dernière année:

➤ **Détenir le mont Hereford aux fins de conservation perpétuelle**

- Entente pour un contrat de trois ans avec le directeur de Forêt Hereford inc.;
- Recrutement d'un nouvel administrateur nommé par le conseil d'administration (Pierre Goulet, ex-directeur du Parc national du Mont-Mégantic);
- Structuration administrative (plan de travail, états financiers, prévisions budgétaires, etc.);
- Entente de location des prairies et du garage appartenant à Forêt Hereford, dans le chemin des Côtes, avec Ferme Richard Côté et Linda McDuff;
- Achat d'un terrain d'environ 1,5 hectare à East Hereford, aux abords de la route 253, permettant de désenclaver une superficie d'environ 60 hectares de la Forêt communautaire Hereford, autrefois inaccessible à partir du chemin municipal;
- Finalisation de la vente du terrain de la tour de télécommunication, au sommet du mont Hereford, au Centre de services partagés Québec (organisme gouvernemental);
- Installation d'une nouvelle barrière au chemin Charest;
- Échanges et discussions avec Hydro-Québec concernant son projet d'interconnexion Québec-New Hampshire, en veillant à la protection et la prise

en compte de l'ensemble des intérêts et des obligations légales et morales de Forêt Hereford;

- Entretien majeur du chemin Sam's Turnpike et remise en état du chemin Centennial menant au sommet du mont Hereford (sous la supervision de la Municipalité de St-Herménégilde, en collaboration avec la Municipalité d'East Hereford et le Centre de services



Ramassage de vieux débris laissés dans la Forêt Hereford par les occupations précédentes (août 2015)

partagés Québec). Plus de 33 000 \$ ont été investis dans le réseau routier en 2015-2016, dont 27 000 \$ par Forêt Hereford;

- Maintien des relations avec les Municipalités impliquées dans la Forêt Hereford, envoi périodique de bulletins d'information aux élus;
- Rédaction d'articles dans les journaux locaux (Mégilien et Fouineur) et régionaux (Le Crieur public et la Tribune);
- Réflexion entourant le développement acéricole dans la Forêt Hereford;
- Rencontre de suivi avec M. Tom Dean, l'exécuteur testamentaire de M. Neil Tillotson (donateur de la Forêt Hereford);

➤ **Mettre en valeur la richesse écologique**

- Installation de panneaux d'affichage à différents endroits stratégiques aux abords de la Forêt communautaire;
- Soutien financier (450 \$) à l'installation de nouveaux panneaux d'interprétation dans le sentier pédestre à proximité de la chute à Donat, réalisés par la Municipalité d'East Hereford (installés à l'été 2016);
- Soutien financier (5 000 \$) et professionnel au projet d'inventaire de cerf de Virginie ;
- Bonification du site Internet de Forêt Hereford et mise en ligne d'une page Facebook, fournissant de l'information sur les activités et projets en cours et sur l'évolution de la forêt au fil des saisons;

➤ **Régénérer les portions forêts dégradées**

- Travaux d'aménagement et restauration forestière confiés à AFA des Sommets;
- Mise à jour de la planification forestière quinquennale dynamique avec AFA des Sommets;
- Obtention de la certification forestière FSC pour le territoire de la Forêt Hereford, en collaboration avec AFA des Sommets, par le biais du certificat de groupe du Syndicat de producteurs forestiers du Sud du Québec;
- Suivi et réalisation des engagements et des obligations contenus dans la servitude de conservation forestière en faveur de Conservation de la Nature Canada;



La marque de la
gestion forestière
responsable

➤ **Effectuer de la recherche fondamentale et appliquée sur l'aménagement forestier durable**

- Réalisation d'un projet d'inventaire de salamandres de ruisseaux par la Fondation de la Faune du Québec et l'Université de Sherbrooke;
- Octroi d'un mandat au CERFO, en collaboration avec l'Université de Sherbrooke, l'Université Laval et l'Université du Québec en Outaouais, pour le projet de planification intégrée « Développement d'un modèle de gouvernance des ressources du territoire inspiré du concept des forêts communautaires des États-Unis dans un exercice de planification intégrée de la Forêt Hereford », projet financé par le ministère de l'Économie, de la science et de l'Innovation du Québec et Forêt Hereford;



Travaux d'aménagement forestier réalisés en hiver, dans un territoire en pente et dans un secteur botanique faisant l'objet de mesures particulières en vertu de la servitude de conservation forestier (février 2016)

- Développement de relations avec des forêts communautaires américaines et le Northern Forest Center, dans le cadre du projet de planification intégrée, dans le but de bonifier le modèle de gouvernance de Forêt Hereford et voir aux possibilités d'exportation ailleurs au Québec. Approche financée par le Fonds Tillotson de la New Hampshire



Conférence de presse du 30 septembre 2015, aux bureaux de Forêt Hereford, concernant l'annonce de l'obtention de la certification forestière FSC et le lancement de la nouvelle activité de ski de montagne.

Charitable Foundation;

- Analyse financière et annonce du lancement du projet forestier Pivot, avec Écotierra, premier projet groupé de crédit carbone forestier au Canada;
- Signature d'une entente de partenariat scientifique avec l'Université Laval, dans le cadre du projet forestier Pivot.

➤ **Maintenir et développer un réseau de sentiers**

- Entente d'accès à la Forêt Hereford avec le Club des Mycologues de l'Estrie;
- Entente annuelle d'accès à la Forêt Hereford avec le Corps des Cadets de Farnham;
- Soutien financier (2 500 \$) et professionnel au projet de développement du ski de montagne, réalisé par Circuits Frontières;
- Obtention d'une autorisation pour les infrastructures récréatives existantes en zones agricole permanente auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ);
- Amélioration de l'état du sentier pédestre en partance du stationnement dans le chemin de Coaticook d'East Hereford (réalisée par la Municipalité et ses bénévoles);
- Réflexions et discussions concernant le développement de nouveaux sentiers récréatifs, dans le cadre du projet de planification intégrée, en intégrant les réflexions ayant eu lieu pour le réseau pédestre à St-Herménégilde;



PROJET FORESTIER

4. Table Foresterie Conservation

La Table Foresterie Conservation a comme mandat d'orienter le conseil d'administration sur le plan de la conservation de la biodiversité, la restauration des portions forestières dégradées et l'aménagement forestier durable. Les sujets traités lors des trois (3) rencontres de la Table Foresterie Conservation au cours de l'année 2015-2016 ont été :

➤ Régénérer les portions forêts dégradées

- Analyse des planifications forestières 2015-2016 et 2016-2017 soumises par AFA des Sommets;
- Réflexions sur les premiers travaux de restauration forestière par l'enrichissement d'espèces d'arbres aujourd'hui rares ou disparues;
- Discussion sur certains aspects forestiers et écologiques concernant le projet d'interconnexion d'Hydro-Québec;
- Échanges concernant le suivi des obligations contenues dans la servitude de conservation forestière.

➤ Effectuer de la recherche fondamentale et appliquée sur l'aménagement forestier durable

- Analyse technique et recommandations concernant le projet de planification intégrée et de zonage fonctionnel déposé par le CERFO et les universités partenaires;
- Analyse d'un projet d'inventaire de salamandres de ruisseaux, par la Fondation de la Faune du Québec et l'Université de Sherbrooke, et décision sur des mesures de conservation concernant les sites visés;
- Analyse forestière et technique du projet forestier Pivot, projet de crédit carbone forestier;
- Mise en commun de la planification des inventaires terrain dans la Forêt Hereford concernant les espèces menacées ou sensibles.

➤ Maintenir et développer un réseau de sentiers

- Information et recommandations sur les projets et initiatives issus de la Table des Usagers (ex. : nouveau sentier de vélo de montagne, projet d'inventaire du cerf de Virginie, etc.).

Composition de la Table Foresterie Conservation :

- Sylvain Lemay, *Association forestière du sud du Québec*, président sortant de la Table Foresterie Conservation (jusqu'au 1^{er} janvier 2016)
- Lise Beauséjour, *Agence de mise en valeur de la forêt privée de l'Estrie*, présidente de la Table Foresterie Conservation (à partir du 1^{er} janvier 2016) et représentante de la Table au sein du conseil d'administration de Forêt Hereford
- Patrice Laliberté, *Conservation de la nature Canada*
- Peter Kilburn, *Comité consultatif de la forêt privée de la MRC de Coaticook* (malheureusement décédé en septembre 2015)
- Patrice Bourgault, *Université de Sherbrooke* (à partir de février 2016)
- Marie-Claude Bernard, chargée de projet – ressources naturelles, *MRC de Coaticook*
- Siègle vacant, *Commission scolaire des Hauts-Cantons (CRIFA)*



Paysage d'hiver dans la Forêt Hereford (mars 2016)

5. Table des usagers

La Table des usagers est un comité permanent et flexible dans sa composition qui a comme mandats de contribuer à la mise en valeur de la richesse écologique et au développement du réseau de sentier, en plus d'assurer la cohabitation harmonieuse des usages et des usagers sur le territoire pour favoriser un accès de la communauté. Les principaux sujets traités lors des quatre (4) rencontres de la Table des usagers au cours de l'année 2015-2016 ont été :

➤ **Mettre en valeur la richesse écologique**

- Suivi du projet d'inventaire et de caractérisation de la population de cerfs de Virginie réalisé par le Club de chasse et Pêche Hereford.

➤ **Régénérer les portions forêts dégradées**

- Ententes sur les mesures d'harmonisation des usages dans le cadre des travaux de restauration et d'aménagement forestier durable de 2015-2016 et de 2016-2017.



Visite de travaux forestiers afin de valider les mesures de cohabitation avec les sentiers de vélo de montagne (sur la photo) (septembre 2015)

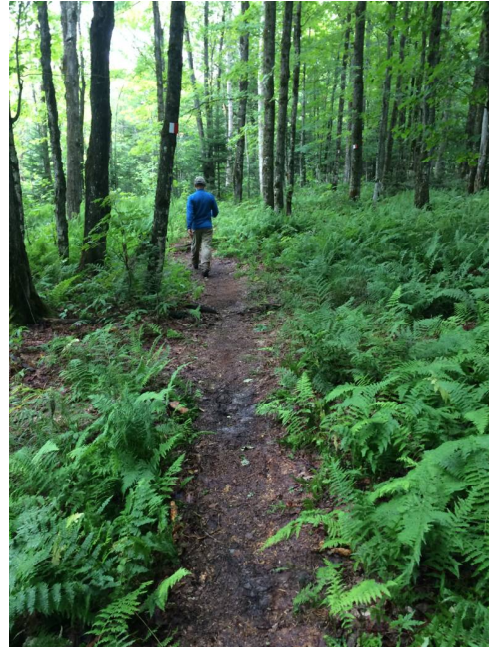
➤ **Maintenir et développer un réseau de sentiers**

- Discussions et plan d'action concernant la pratique non permise de la motoneige hors sentier;
- Discussions et plan d'action concernant la gestion des VTT;
- Entente sur la période de fermeture du territoire pendant la chasse 2015 et la chasse 2016 et entente de principe pour la saison 2017;
- Discussions concernant les accès routiers à la Forêt communautaire Hereford (barrière, entretien routier, accès, noms de chemins, etc.);
- Discussions sur les événements organisés à l'été 2016, notamment le Championnat canadien de vélo de montagne (Circuits Frontières);
- Discussions entourant le partenariat avec Mont Expérience Hereford, futur site d'hébergement et de camping aux abords de la Forêt Hereford.

Composition de la Table des Usagers :

- André Desrosiers, *Club de chasse et pêche Hereford Inc.*, représentant de la Table des usagers au conseil d'administration de *Forêt Hereford Inc.*
- David Lauzon, *Circuits Frontières*, président de la Table des Usagers et représentant de la Table au conseil d'administration de *Forêt Hereford Inc.*
- Sébastien Desgagnés, *Estrie à cheval*
- Dominic Arsenault, *Club de motoneige Étoile de l'Est*
- Jean Massé, *sentier pédestre Neil Tilloston*

(à partir d'août 2015)



Nouvelle section de sentier pédestre (juillet 2015), après seulement quelques jours de fréquentation. Une augmentation d'achalandage a été observée dans les sentiers à l'été 2015.

6. Faits saillants de l'année 2015-2016

Forêt Hereford inc. et ses partenaires ont réalisé de nombreuses activités de mise en valeur et de développement de toutes sortes dans la Forêt communautaire Hereford durant cette année. Voici donc un survol des principaux faits saillants :

➤ Détenir le mont Hereford aux fins de conservation perpétuelle

- Forêt Hereford inc. se fait un devoir de **s'approvisionner localement**, lorsque cela est possible. Ainsi, plusieurs commerces et entrepreneurs de la région ont profité de ces retombées en 2015-2016. Le tout se chiffre à plusieurs milliers de dollars :
 - o Aménagement forestier et Agricole des Sommets inc.
 - o Brunelle Électronique
 - o Daniel Parent arpenteur-géomètre
 - o Foyer du Sport
 - o HM Lambert Excavation
 - o IGA Coaticook
 - o Home Hardware de Coaticook
 - o Langlais Sports
 - o Marie-Josée Tremblay, traiteur
 - o Papeterie Coaticook
 - o PC Experts
 - o Plusieurs entrepreneurs locaux de toute sorte

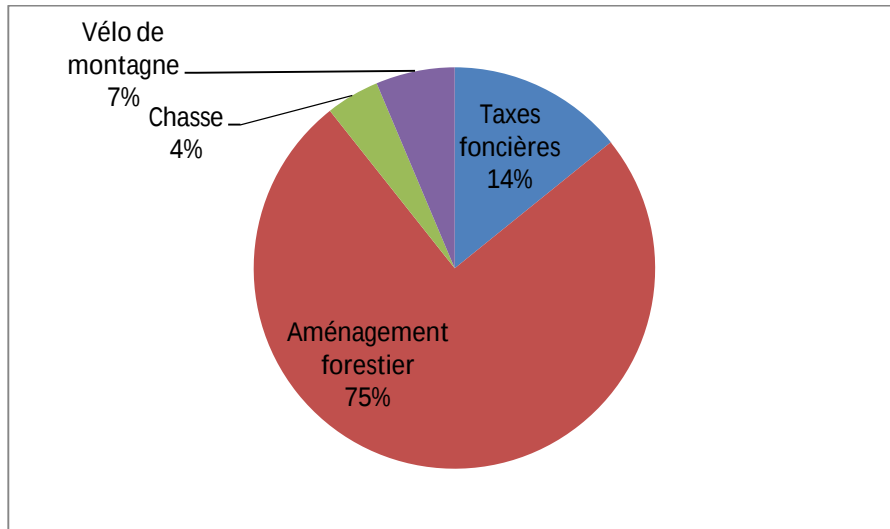
- (installation des barrières, excavation, etc.)
 - o Stations d'essence
 - o Transports R. et R. Marquis
 - o Variétés Delorme et Filles
 - o Taiga Communication
 - o Nicole Bouchard, traiteur
- Plusieurs heures ont été investies afin de protéger les intérêts de Forêt Hereford dans la **planification du projet d'interconnexion d'Hydro-Québec**. Précisons que le projet comporterait environ 10,4 km de ligne de transport électrique dans la Forêt communautaire, et impliquerait le déboisement d'un maximum de 55 hectares. Plusieurs mesures de mitigation sont actuellement discutées, dont des mesures pour diminuer l'impact sur les ruisseaux avec occurrences de salamandres, des mesures pour contrôler l'envahissement de la future emprise par les espèces exotiques envahissantes, des mesures pour diminuer la largeur de déboisement total dans l'emprise, des mesures pour diminuer les impacts sur les activités dans la Forêt pendant la construction, etc. Il s'agit pour Hydro-Québec d'une première, de planifier et modifier, un de ses projets en raison de la présence d'un milieu naturel protégé par une servitude de conservation forestière. De plus, Forêt Hereford doit également prendre en considération sa mission communautaire dans les intérêts défendus dans ce projet : son implication sert notamment les autres propriétaires également concernés par la portion sud du projet d'Hydro-Québec, tout en contribuant à diminuer les impacts visuels de la ligne dans la région.
- Les **résultats de chasse 2015** dans le territoire du Club de chasse et pêche Hereford (à 75 % dans le territoire de la Forêt communautaire Hereford) sont dans la même tendance les que récentes années:
 - o Ours noirs : 4
 - o Cerfs de Virginie : 5
 - o Orignaux : 6
- Le Club de chasse et pêche Hereford a poursuivi ses activités de **surveillance** du territoire et des cartes d'identification pour les surveillants ont été produites.
- Les **activités de chasse et pêche** du Club ont généré des retombées



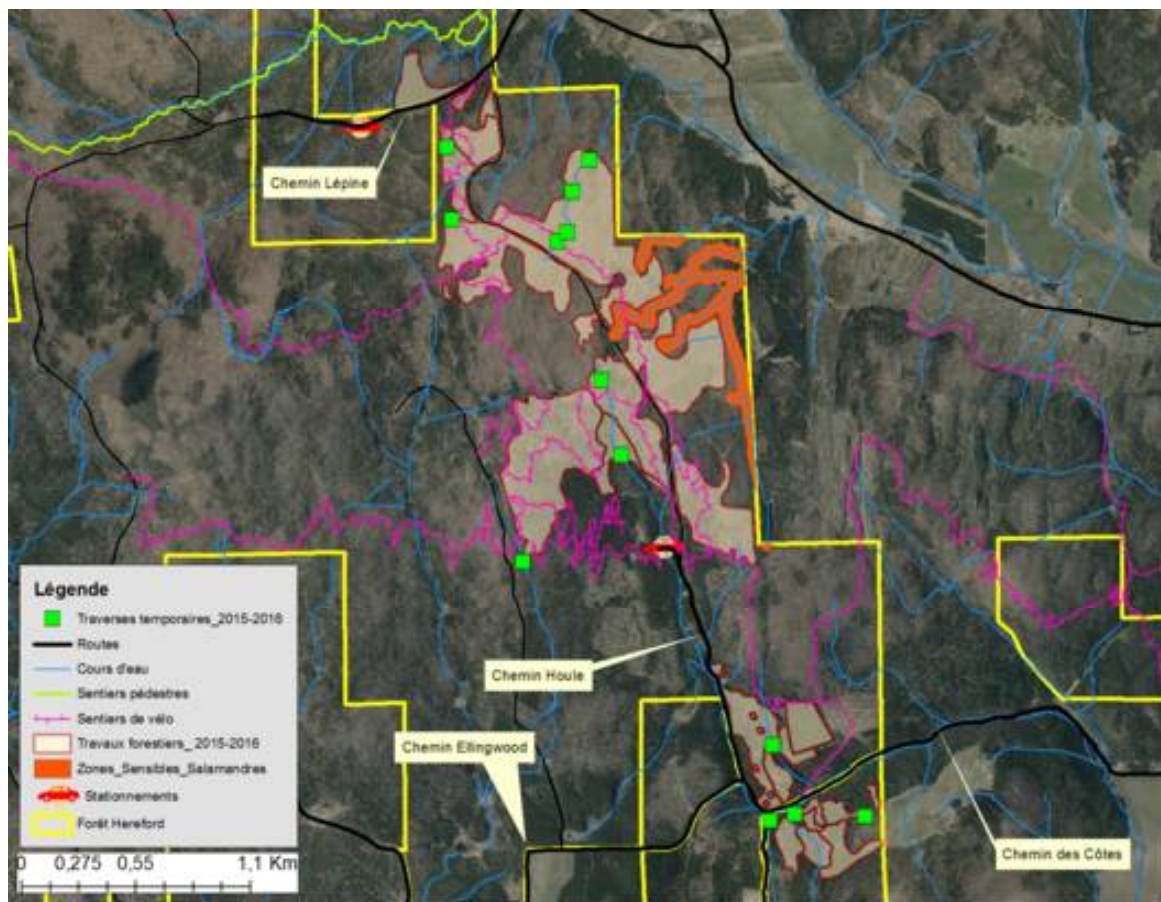
Régénération de frêne d'Amérique (dans un secteur de travaux forestiers de 2016-2017) aujourd'hui plus présente en raison de la baisse de densité d'orignaux (septembre 2015)

locales non négligeables, tout en permettant aux citoyens locaux de pratiquer ces activités. La provenance des membres du Club en 2015 se présentait comme suit :

- o 88 % des **Cantons-de-l'Est**;
 - o 6 % du reste du Québec;
 - o 6 % des États-Unis.
- L'ensemble des activités gestion et de possession de la Forêt communautaire ont généré, en 2015-2016, plus de **725 000 \$ en activités économiques directes** (excluant les retombées directes et indirectes), et se répartissant comme suit :



- La **Sureté du Québec** a assuré une présence sur le territoire et contribue à la surveillance de la Forêt communautaire Hereford, dans le cadre de ses mandats habituels.
 - Des travaux d'éradication contre la **renouée japonaise**, espèce exotique très envahissante, ont été effectués en août 2015.
- **Régénérer les portions forêts dégradées**
- Des travaux de **restauration et d'aménagement forestier durable** ont été réalisés sur 155 ha, à l'été et l'automne 2015 et durant l'hiver 2016, par Aménagement forestier et agricole des Sommets (Coaticook), dans le secteur des chemins Houles et Éric (voir carte ci-après).



Carte des travaux d'aménagement forestier réalisés à l'automne 2015 et l'hiver 2016.

- Ces travaux de restauration forestière consistaient principalement en une approche de coupe sélective dans des forêts feuillues et mixtes et dans les plantations résineuses. Environ 85 % des superficies a fait l'objet de **martelage**. L'approche visait à modifier la composition des forêts, afin d'en augmenter la diversité et y augmenter la présence d'espèces longévives et climaciques, à retirer les arbres en perdition et à conserver les attributs écologiques (notamment de vieilles forêts) et biologiques (habitats fauniques ou floristiques). De plus, des travaux d'enrichissement en espèces plus rares aujourd'hui (épinette rouge et pin blanc) ont été réalisés dans les travaux de l'été 2014 (chemin Owen). Finalement, des essais de scarifiage à la pelle hydraulique ont été réalisés afin de favoriser la régénération naturelle et artificielle du bouleau jaune.
- Ces travaux de restauration forestière ont généré un volume de bois d'environ 8 500 m³, tandis que la possibilité forestière annuelle de la Forêt communautaire est de 11 584 m³. Ce bois a principalement été destiné à des **usines de la région**, notamment à Coaticook, East Hereford, St-Malo, East Angus et Windsor.

- Ces travaux d'aménagement forestier durable ont généré des **retombées directes** de plus de 550 000 \$ dans la région. En d'autres termes, chaque hectare aménagé a généré des retombées de près de 3 500 \$.
- On estime également qu'ils ont contribué à la création et au maintien de **15 emplois directs**, en forêt et en usine.

- Ces travaux forestiers ont été réalisés de façon à **protéger plusieurs endroits fragiles**, notamment des occurrences d'ail des bois, une zone botanique prévue dans la servitude, des ruisseaux protégés pour la salamandre pourpre dans la servitude et



Travaux de scarifiage afin de favoriser la régénération du bouleau jaune (novembre 2015)

plusieurs bandes riveraines de ruisseaux. Près d'une quinzaine de traverses

temporaires de cours d'eau ont été aménagées par AFA des Sommets afin de débarder le bois sans créer d'impacts au cours d'eau.

- Les travaux forestiers de 2015-2016 revêtaient un autre défi, compte tenu de la densité de sentiers de vélo de montagne présents dans les secteurs. Des mesures de protection inédites ont été mises en place et testées par AFA des Sommets. Aussi, un cycle continu de fermeture et de réouverture de sentiers de vélo a dû être suivi par l'équipe d'AFA des Sommets et celle de Circuits Frontières.
- Forêt Hereford inc. et Conservation de la Nature Canada ont poursuivi le développement de leur partenariat, dans le contexte du respect de la **servitude de conservation forestière**. Plusieurs dossiers ont été menés en collégialité et les suivis sont restés constants, pratiquement sur une base hebdomadaire.
- Conservation de la Nature Canada a procédé à sa **visite annuelle** de la Forêt communautaire en juin 2015. Plusieurs constats ont été faits et Forêt Hereford en a assuré tous les suivis.

➤ **Maintenir et développer un réseau de sentiers**

- Circuits Frontières a aménagé une traverse de cours d'eau permanente de façon à réduire les impacts négatifs d'un sentier de vélo dans un **ruisseau à salamandres** protégé par la servitude de conservation forestière.

- En 2015, Circuits Frontières a constaté une **augmentation de 12 %** de ses revenus d'exploitation des sentiers de vélo de montagne, dont la majorité est située dans la Forêt communautaire, ce qui en fait la meilleure année d'exploitation de son existence.
- 50 % des utilisateurs des sentiers de vélo de montagne en 2015 provenaient de la région des **Cantons-de-l'Est**, suivie de la région de la Capitale-Nationale (12 %), de la Montérégie (11 %) et de Montréal (10 %). Ce sont donc des retombées importantes pour la région. Ce sont ainsi autant des visiteurs que des citoyens locaux qui utilisent ces installations récréotouristiques.
- La neuvième édition du **FestivAllezY Jean D'Avignon** a été organisée, par Circuits Frontières, du 24 au 26 juillet 2015. Près de 500 cyclistes et visiteurs ont arpenté la Forêt communautaire et les sentiers de vélo, ce qui en fait le plus gros évènement de vélo de montagne dans les Cantons-de-l'Est.
- Circuits Frontières et Forêt Hereford ont procédé à l'annonce du lancement de la nouvelle activité de ski de montagne, lors d'une conférence de presse organisée à East Hereford le 30 septembre 2015. Malgré l'hiver déplorable de 2016, cette nouvelle offre



Traverse de sentiers de vélo aménagée afin de protéger un cours d'eau à salamandres, installée par Circuits Frontières en juin 2015.

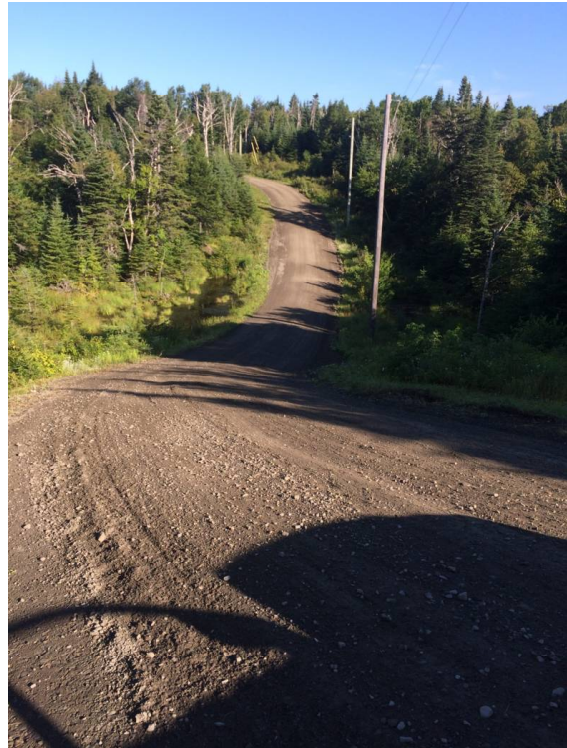
hivernale est remplie de promesses. Les aménagements minimalistes réalisés sur le terrain pour cette activité l'ont été de façon à réduire les impacts sur les écosystèmes, notamment dans le choix des arbustes coupés.

- Les activités récréotouristiques pratiquées dans la Forêt communautaire encouragent la pratique de l'activité physique et sont à la base de l'offre touristique des Trois Villages. En 2015-2016, l'industrie touristique a généré des retombées économiques directes de près de 50 M \$ dans l'ensemble du territoire de la MRC de Coaticook². Les infrastructures présentes à East Hereford et Saint-

² Source: <http://www.mrcdecoaticook.qc.ca/services/documents/Culture/retombees-economique-tourisme-coaticook.pdf>.

Herménégilde font partie de cette offre récréotouristique et ont vu une augmentation claire de leur achalandage en 2015-2016.

- Plusieurs activités ont eu lieu au sommet du mont Hereford, l'endroit le plus visité de la Forêt Hereford : l'évènement astronomique la Tête dans les étoiles (près de 150 participants, organisé par la Municipalité de St-Herménégilde), le tournage d'un court métrage de danse contemporaine³, activités du Club de photographies de Coaticook, soirée d'observation d'éclipse lunaire etc.



Chemin Centennial, après les travaux de réfection réalisée sous la supervision de la Municipalité de St-Herménégilde (août 2015)

➤ Effectuer de la recherche fondamentale et appliquée sur l'aménagement forestier durable

- Forêt Hereford a participé à plusieurs activités d'apprentissage à l'Université de Sherbrooke, notamment en géomatique appliquée et en biologie. Une conférence a notamment été faite à un groupe d'étudiants à la maîtrise concernant le projet de la Forêt communautaire Hereford.

³ <https://www.facebook.com/crackthecypher>

7. À venir en 2016-2017

L'année à venir en sera une charnière pour différents dossiers en cours. Voici un survol des projets prévus dans l'année suivante par l'équipe de Forêt Hereford :

- Aboutissement de la démarche de planification intégrée de la Forêt communautaire. Plusieurs rencontres seront prévues durant l'année et une présentation sera faite à l'assemblée générale de juin 2017;
- Validation des premiers crédits carbones générés par le projet forestier Pivot;
- Meilleur encadrement de la pratique du VTT;
- Poursuite du développement d'approches sylvicoles et forestières novatrices de façon à restaurer les écosystèmes de la Forêt communautaire Hereford à long terme;
- Évaluation des possibilités d'embauche d'un garde-forestier;
- Poursuite de la réflexion concernant le développement acéricole;
- Participation à la planification de projets de mise en valeur du patrimoine historique de la Forêt communautaire Hereford;
- Poursuite des discussions avec Hydro-Québec concernant le projet d'interconnexion Québec – New Hampshire;
- Organisation d'une journée « portes ouvertes » dans la Forêt communautaire Hereford pour la population;
- Poursuite des démarches de partenariats avec le milieu universitaire.

8. Vision globale de Forêt Hereford Inc.

« Une collectivité au service d'une montagne, une montagne au service de la collectivité »

LA VISION :

- Une montagne au service de la communauté et ouverte sur le monde, que l'on doit mettre en valeur et protéger pour les générations futures;
- Une montagne accessible à tous, développée en respect de l'environnement et qui répond aux aspirations de la collectivité par une gouvernance exemplaire;
- Une montagne aux activités diverses et berceau d'expériences innovantes, qui contribue au développement local et régional.



Mémorial en l'honneur de M. Neil Tillotson, au sommet du mont Hereford. (Crédit : Alain Lampron, juin 2016)

LA MISSION :

La raison d'être de Forêt Hereford Inc. (FHI) est de détenir et de gérer le mont Hereford et les terres adjacentes de manière à en améliorer le capital écologique et naturel afin que la propriété soit un laboratoire autofinancé de gestion intégrée des ressources naturelles au bénéfice de la communauté. FHI visera par ailleurs à favoriser le rayonnement du projet et ses retombées sur la qualité de vie des citoyens des deux municipalités ainsi que sur le développement régional à l'extérieur des limites de la propriété. Pour y arriver, le conseil d'administration de FHI favorise la mise en valeur durable du territoire par l'application des meilleures pratiques en matière :

- D'aménagement forestier;
- De mise en valeur de la faune;
- De protection de la biodiversité et des autres éléments naturels du territoire;
- De mise en valeur de la production acéricole;
- D'activités récréatives extensives, telles que les randonnées, le vélo de montagne et la tenue d'évènements nationaux et régionaux en lien avec les activités de la propriété;
- D'accueil d'initiatives communautaires et éducatives;

- De travaux de recherche visant l'innovation dans les pratiques de gestion intégrée des ressources naturelles en forêt privée.

LA GOUVERNANCE :

Les décisions et actions de FHI sont prises en vue de la saine gestion de la propriété en misant sur la collaboration de la communauté et la participation active des partenaires siégeant aux deux tables conseil mises en place, soit la Table des Usagers et la Table Foresterie Conservation. La gestion de la propriété doit se faire de façon transparente dans le but de respecter les objectifs de FHI et en gardant en tête la vision établie, sans pour autant mettre en péril la capacité de la corporation à respecter ses importantes obligations financières et de conservation. Ayant comme volonté de soutenir le développement économique de sa région, FHI tentera, pourvu qu'elle obtienne des prix compétitifs équivalents, d'encourager l'économie locale dans ses achats et attributions de contrats et de favoriser le développement d'emplois locaux saisonniers ou réguliers.

LA COHABITATION AVEC LES USAGERS :

FHI préconise la collaboration entre les usagers afin de mettre en place une cohabitation harmonieuse parmi ceux-ci et ce, dans le respect de la biodiversité, des règles et restrictions reliées à la *Servitude de conservation forestière* et des activités forestières ayant lieu sur la propriété. La volonté est de rendre la propriété accessible à la communauté pour la pratique d'activités de plein air et de loisir selon les meilleures pratiques de gestion des activités récréotouristiques en milieu forestier. La mise en place de partenariats, de conditions et de règles de conduite est essentielle afin d'arrimer les intérêts des différents usagers.

FHI souhaite offrir un environnement naturel invitant pour l'utilisation récréative du territoire par la communauté locale, régionale et touristique. Pour y parvenir, FHI mise sur la préservation du paysage forestier afin que le territoire demeure une destination de choix des différents adeptes. De façon plus spécifique, FHI vise à :

- Créer une synergie entre les usagers afin d'entreprendre des projets communs d'infrastructure et de mise en valeur des activités sur le territoire;
- Offrir un forum ouvert pour les discussions entre les usagers pour contribuer à la cohabitation harmonieuse;
- Coordonner les besoins et les demandes des différents groupes d'usagers;
- Développer le potentiel et gérer les activités récréotouristiques du territoire en respect avec la *Servitude de conservation forestière*;
- Contribuer à la qualité de vie des habitants de la région en leur offrant un endroit de choix à proximité pour leurs différentes activités récréatives;
- Promouvoir l'utilisation récréative du territoire auprès de la communauté locale et régionale.

L'AMÉNAGEMENT FORESTIER DURABLE :

FHI vise à rehausser la qualité de la forêt tout en conservant son équilibre écologique et floristique, à assurer la conservation perpétuelle de sa biodiversité et à mettre en valeur sur une base durable son potentiel forestier, faunique et acéricole en utilisant les meilleures pratiques d'aménagement du milieu forestier dans le respect de la *Servitude de conservation forestière* ainsi qu'en favorisant la cohabitation harmonieuse avec les autres usages de la propriété. Plus précisément, FHI vise à :

- Planifier l'aménagement du milieu forestier à court comme à long terme en prenant en compte les besoins et obligations en matière de conservation, de multi usages et de retombées socio-économiques pour la propriété et la région;
- Régénérer la forêt avec l'objectif d'améliorer le capital forestier par des interventions sylvicoles appropriées visant l'enrichissement des peuplements dégradés avec des essences nobles et indigènes de façon à restaurer et hausser la qualité du patrimoine forestier ainsi que par la plantation dont la monoculture pourra être utilisée, dans un objectif d'expérimentation, d'éducation, de démonstration et/ou de rentabilité tout en se limitant aux superficies déjà identifiées dans le *Rapport de documentation de base* de la *Servitude de conservation forestière* (RDB);
- Assurer la protection et le maintien à long terme de la diversité biologique et des autres valeurs naturelles du site;
- Promouvoir et utiliser des pratiques rationnelles de gestion et d'intervention afin d'assurer une productivité durable;
- Tenir à jour notre connaissance scientifique de l'aménagement durable de la forêt méridionale;
- Initier ou collaborer à des travaux de recherche visant l'innovation en foresterie et dans les pratiques de gestion intégrée des ressources naturelles en forêt privée;
- Développer des infrastructures en prenant en considération l'accessibilité, la proximité des services, le respect de la réglementation et la minimisation des impacts sur la biodiversité;
- Déployer un réseau routier intelligent où l'on améliorera les chemins actuels, par le développement de nouveaux tronçons et par la remise en production de certains autres (chemins temporaires);
- Mettre en valeur le potentiel acéricole avec les meilleures pratiques dans ce domaine tout en assurant un aménagement forestier durable de ces sites;
- Maximiser les revenus en récoltant la « possibilité forestière » calculée selon les critères compatibles avec l'aménagement forestier durable, en façonnant et destinant le bois aux usages ayant les meilleures valeurs ajoutées et en assurant une mise en marché compétitive;
- Se concerter avec les autres utilisateurs de façon à maximiser la synergie des actions de chacun au bénéfice de la propriété (ex. Servitude de conservation forestière, calendrier, sentiers, chemins, habitat faunique, activités).

9. Revue de presse 2015-2016

Forêt Hereford a collaboré à l'organisation de deux conférences de presse en 2015-2016 :

- o 30 septembre 2015 : tenue aux bureaux de Forêt Hereford à East Hereford, elle visait à annoncer le développement du ski de montagne dans la Forêt Hereford et l'obtention de la certification forestière FSC, en collaboration avec Circuits Frontières, AFA des Sommets et le Syndicat des producteurs forestiers du Sud du Québec.
- o 7 décembre 2015 : annonce du lancement du projet forestier Pivot, projet visant la production de crédits carbone, tenue à Sherbrooke, en collaboration avec Écotierra.

Forêt Hereford a également été cité dans les médias concernant le projet d'Hydro-Québec d'interconnexion avec le New Hampshire et concernant la pratique des activités récréotouristiques en saison de chasse. D'autres articles sont également disponibles dans les archives des journaux locaux de St-Herménégilde (Le Mégilien) et d'East Hereford (Le Fouineur) d'avril 2015 à mars 2016, tout comme dans le Crieur public de la MRC et la Ville de Coaticook.

Voici donc quelques captures de parutions médiatiques concernant Forêt Hereford en 2015-2016.

14 septembre 2015 | La Tribune | MARISÉ CURKONZEAC marisecurkoneac@latribune.qc.ca

Forêt Hereford en attente

EAST HEREFORD — Propriétaire foncier le plus touché par la nouvelle ligne de transport à courant continu de 320 kV d'Hydro-Québec, Forêt Hereford attendra de connaître l'emplacement exact du tracé retenu avant de se prononcer sur le projet. Organisme gestionnaire d'un domaine de plus de 5400 hectares, incluant le mont Hereford, Forêt Hereford accueillera environ 10 des 18 kilomètres de la nouvelle emprise traversant Saint-Herménégilde et East Hereford.

« Ce n'est que l'unique nous aurons l'ensemble des données auxquelles nous pourrions superposer notre connaissance du territoire et nos projets que nous pourrions statuer sur le projet, déclare Dany Senay, coordonnateur de Forêt Hereford. Pour le moment, tout ce que nous avons demandé à Hydro-Québec, c'est de se tenir le plus loin possible de la Réserve naturelle Ned-et-Louise-Tilgottson afin de créer une zone tampon qui permette de minimiser les impacts sur ce territoire. Il reste encore beaucoup de choses à discuter. »

Une préoccupation fondée puisque, selon le tracé retenu, la ligne passera à 60 mètres de la réserve naturelle de 239 hectares, celle-ci étant protégée par une entente de servitude de conservation forestière détenue par Conservation de la nature Canada (CNC). « C'est toute la propriété de Forêt Hereford qui nous tient à cœur, tient à préciser Joël Bonin, directeur de la conservation - Région du Québec. Forêt Hereford est un territoire récréotouristique et ce n'est pas avec des pylônes que l'on attire des touristes et des amateurs de la nature. »

EMFOUÏSSEMENT?

Outre l'aspect visuel, CNC soulève aussi certains questionnements quant aux traversées de cours d'eau, ainsi que l'enlèvement de la végétation qui fera place à l'emprise. Il faut dire que, spécifiquement pour cette première ligne à 320 kV, Hydro-Québec a pris soin de créer une nouvelle famille de pylônes de moindre dimension, soit 35 mètres au lieu de 40 mètres de haut, avec une emprise de 53 mètres comparativement à 60 mètres. « Comme nous l'avons vu dans d'autres territoires, en règle générale les emprises hydroélectriques sont souvent squattées, un problème difficile à gérer, explique M. Bonin. Dans certains tronçons au New Hampshire on a opté pour l'enfouissement de la ligne. Pourquoi n'envisagerait-on pas cette solution au Québec? »

Une certification FSC pour la Forêt Hereford



Les gendres et directeurs de l'association du Forêt Hereford Richard Delsaut et ses collaborateurs (Dany Larnay, Sylvain Larnay, président de l'association forestière du sud du Québec, Martin Larnay, directeur général du Forêt Hereford des Producteurs forestiers du Sud du Québec, et Sylvain Ragot, directeur général de l'Association forestière et agricole des Sommettes). La Titulaire, Marie-Catherine Larnay.

Marie-Catherine Larnay

La Titulaire

«L'ASPT HEREFORD» En collaboration avec l'Association forestière et agricole des Sommettes (AFAS), Forêt Hereford a été joint par 2000 propriétaires forestiers du groupe du Forêt Hereford des producteurs forestiers du Sud du Québec (FFPQ) obtenant la certification forestière FSC (Forest Stewardship Council) une certification internationalement reconnue, laquelle repose sur 10 critères répondant à des préoccupations et des enjeux environnementaux, sociaux et économiques.

Avec l'ajout de la superficie forestière détenue par Forêt Hereford, soit 1400 hectares, la certification du groupe du FFPQ couvre maintenant 137 000 hectares. « Il nous faut rester en perspective l'impact positif de cette démarche, puisque le territoire du sud du Québec, qui correspond à l'Estrie et à la Montérégie, couvre 10 % de l'ensemble de la superficie forestière privée du Québec, pour qu'il représente à la fois 11 % des

territoires forestiers privés certifiés FSC au Québec », a déclaré Martin Larnay, directeur général du FFPQ.

le Progrès de Coaticook

<http://www.progres.net>

Le Progrès de Coaticook (1) - Actualités (Actualités.711)

Le mont Hereford accueillera bientôt les skieurs

Mont-Éclair (Québec) (Mont-Éclair.711)
Publié le 20 septembre 2010

PLEIN AIR. Circuits forestiers bonifie son offre hivernale. Les amateurs de plein air seront heureux d'apprendre que le mont Hereford deviendra la première destination officielle de ski de montagne en Estrie.



© Photo: M. Delsaut - Forêt Hereford

Les responsables Forêt Hereford et Circuits forestiers se sont réunis pour annoncer des projets nouveaux. Sur la photo, de gauche à droite, le maire d'Estrie Hereford, Richard Delsaut, le directeur général d'Aménagement forestier et agricole des Sommettes, Sylvain Ragot, le président de Circuits forestiers, David Lachon, et le directeur du Comité des producteurs forestiers du sud du Québec, Martin Larnay.

L'annonce en a été faite lors d'une conférence de presse tenue conjointement avec Forêt Hereford, le matin (20 septembre).

Le ski de montagne est bien différent du ski alpin. Pour atteindre le sommet du mont Hereford, les skieurs doivent emprunter des sentiers avant de descendre les pentes. « On revient à l'origine du ski alpin, fait savoir le président de Circuits forestiers, David Lachon. Avant qu'on ait les moyens de gravir les sentiers pentes, les gens qui voulaient les sentiers avec un sport de glisse devaient graver la montagne pour la redécouverte. C'est un peu rétrograde à cette époque du ski. On se rappelle aussi de la nature et on peut ainsi pleinement profiter de la beauté des paysages ».

Ski de fond et ski alpin y trouveront leur compte. On se fait qu'il y a un tapis synthétique avec l'équipement, ce qui permet de glisser dans un sens et dans l'autre sans avoir à monter une pente. Pour les fans de ski de fond, une piste qui se situe en haut, pour aller les skis, est offerte.

Renouer avec le ski d'arrière-pays

EAST HEREFORD – Le mont Hereford se prépare à être l'hôte cet hiver d'un attrait récréotouristique unique en France, le ski de montagne. Une activité qui rappelle aux amateurs originels de l'hiver le ski et qui connaît un essor important au Québec depuis quelques années.



« Avec son sommet offrant une vue spectaculaire sur les vallées de l'Est et les Montagnes Bleues géologiques, ainsi qu'un dénivelé positif de 400 mètres sur deux versants, le potentiel du mont Hereford pour la pratique du ski de montagne est exceptionnel », partage Pierre Richard, l'initiateur du projet. Le grand potentiel du site mont Hereford réside sur son caractère sauvage et authentique, au sein de la forêt communautaire Hereford. Plus qu'une activité sportive, le mont Hereford propose une manière de vivre l'hiver en symbiose avec la nature.

Côté technique, le ski de montagne se pratique à l'aide de deux types d'une paire d'équipement associant le bâton dans la neige communément appelée « pous de pous » ou « pous de pous ». Le ski de montagne est une pratique technique. Les skieurs partent avec de l'énergie à la fois pour le pous. Au sommet, les skieurs sont reliés et les skieurs sont reliés. Le ski est donc très différent (différent) de la pratique traditionnelle à l'aide des pous de pous ou de l'initiateur des skieurs qui se servent de pous. En l'absence de pous, on parle de « pous de pous ». Les skieurs sont reliés par le ski d'un skieur au ski d'un skieur.

« La ski de montagne, c'est de profiter autant de la montagne que de la descente en évitant les bâtons de l'air des grands versants de ski, partage David Levesque, président de l'Association Française d'Initiateurs de la Forêt Hereford. Comme il n'y a aucun risque de la neige, le ski d'été offre le premier à l'été les skieurs dans la montagne après une longue nuit de ski. Pour moi, c'est le meilleur ».

(MONT, deux versants)

Forêt Hereford: la priorité donnée aux chasseurs en 2015

EAST HEREFORD – Contrairement l'an dernier, tous les sentiers de randonnée et de vélo au mont Hereford seront fermés pour la saison de la chasse, soit du jeudi 24 septembre au vendredi 16 octobre et du vendredi 30 octobre au dimanche 15 novembre inclusivement. Toutefois, contrairement à l'an dernier, les sentiers ne seront pas exceptionnellement ouverts pour le couloir de l'Action de grâce qui prendra place cette année le 12 octobre.

« D'ouvrir les sentiers seulement pour une fin de semaine amenant des conflits un peu plus difficiles à gérer sur le terrain, explique Dany Senay, coordonnateur de la Forêt Hereford. Cette année, nous avons choisi de maintenir les sentiers fermés, mais pour acheter le prix nous envisageons d'attirer en ouvrant les sentiers une année sur deux. C'est un exemple de compromis qui ne fait malheureusement jamais la bonheur de tout le monde. Pour que tout le monde gagne un peu, tout le monde doit perdre un peu. »

CONTEXTE PARTICULIER

Il faut dire que le contexte de la Forêt Hereford est particulier, notamment parce que la gestion du domaine de plus de 5400 hectares repose sur une cohabitation harmonieuse des usages. Le site offre d'ailleurs un grand nombre d'activités plein air (ski de montagne, randonnées pédestres et équestres, mycologie, ornithologie, etc. de montagne et cascade), tout en offrant un accès aux activités de récréation, ainsi qu'à la chasse et la pêche via le Club de chasse et pêche Hereford.

« Ce qui ne nous aide pas, c'est que les dates de chasse sont décidées par le ministère de la Forêt, de la Faune et des Parcs. On suit le calendrier, déclare M. Senay. Mais nous ne sommes pas les seuls. Dans les Cantons de l'Est on développe un produit d'appel qu'est la randonnée et quand vient le temps de profiter de la belle saison avec les couleurs, la chasse vient compliquer le tout. Je ne suis pas si c'est culturel, mais nos visiteurs américains réussissent à faire réhabiliter en même temps chasse et randonnée. »

Rappelons que l'accès au sommet par le chemin carrossable Centennial demeure ouvert en tout temps.

Version 1.0.0.0

Version 1.0.0.0

Version 1.0.0.0

Education reform bill offers more questions than answers

By [Name]

The passage of the Bill 101, the Education Reform Bill, has raised many questions about the future of the education system in the province. The bill, which was passed by the Assembly last week, outlines a series of changes to the way the education system is run, including the creation of a new Education Council and the restructuring of the Department of Education. While the bill is seen as a step towards reform, many are concerned about the impact it will have on the quality of education and the role of teachers and parents.

Sherbrooke-based carbon capture project a Canadian first



Two men standing next to a large green plant, likely a tree or shrub, in an indoor setting.

By [Name]

What is the first carbon capture project in Canada? It's a project in Sherbrooke, Quebec, that is being developed by a local company. The project, which is being funded by the federal government, is a first for Canada as it is the first time a carbon capture project has been developed in the country. The project involves capturing carbon dioxide from a power plant and storing it underground.

What is the first carbon capture project in Canada? It's a project in Sherbrooke, Quebec, that is being developed by a local company. The project, which is being funded by the federal government, is a first for Canada as it is the first time a carbon capture project has been developed in the country. The project involves capturing carbon dioxide from a power plant and storing it underground.

What is the first carbon capture project in Canada? It's a project in Sherbrooke, Quebec, that is being developed by a local company. The project, which is being funded by the federal government, is a first for Canada as it is the first time a carbon capture project has been developed in the country. The project involves capturing carbon dioxide from a power plant and storing it underground.

RECORD
GET A FREE
7 DAY TRIAL
ONLINE
SUBSCRIPTION!

Take Your News
with you
Anywhere, Anytime
For a free 7 day trial,
visit us online at
For information on
subscriptions

Publié le 07 décembre 2015 à 15h21 | Mis à jour le 07 décembre 2015 à 15h21

Projet Pivot : premier projet carbone forestier groupé au Canada



Dany Gagné, directeur de Forêt Nord
Sylvie Mété, directrice



Andréanne Fournier

La Presse

CHATELAINVILLE, L'entrepreneur québécois Éric Gagné et l'organisme Forêt Nord ont annoncé le lancement du projet forestier Pivot, un modèle qui permet de la récolte et de conserver le carbone par les résines de résine de carbone et les efforts de gestion durable et de conservation des propriétaires forestiers. Le projet est aussi devenu un partenariat scientifique avec l'université Laval.

Les participants au projet pourront de modifier leurs pratiques de gestion forestière ou pourront planifier de créer des zones de conservation dans leur propriété.

L'entreprise et l'organisme investiront 500 000 \$ pour cette initiative, qu'ils décrivent comme le premier « projet carbone forestier groupé au Canada ». Ils permettront d'offrir effectivement pour réduire les émissions et capter les gaz à effet de serre à long terme.

Le projet vise la capture et la réduction de plus de 25 000 tonnes de CO₂ équivalentes par année dans sa première phase de développement, avec un potentiel à terme de plusieurs millions de tonnes de CO₂ évitées.

« Ce projet est, tout d'abord, une option de diversification de revenus pour les propriétaires des forêts d'exploitation, avec une empreinte écologique positive, leur propriété et, en conséquence, de l'exploitation forestière », indique Éric Gagné, président d'Écofor.

« On peut intégrer des propriétés, gérées par soi-même, produisant par soi-même, tout au long de la vie du projet. » C'est ce qui permet l'incubation de propriétés forestières aux frontières de la forêt-terroir et forêts qualifiées, soit un potentiel de plus de 1 million de km², qui représentent de la forêt-terroir (pour les résines de résine de résine de résine).

Enfin, 15 % des gaz à effet de serre (GES) dans la région proviennent de la forêt, ce qui démontre la nécessité de la gestion forestière », ajoute M. Gagné.

Forêt Nord est un organisme sans but lucratif qui vise à promouvoir la forêt et conserver la biodiversité.